

Concours de nouvelles

L'ASPA - Association de Sauvegarde et de mise en valeur du Patrimoine Arzonnais lance à compter du Mille Sabords son 1er concours de nouvelles. Il est ouvert à tout candidat amateur de plus de 16 ans.

La nouvelle devra être écrite en français, sans dessin ni commentaire.

Le texte sera dactylographié

Police : Calibri 14

Format A4 (21 x 29.7).

Il sera expédié en 1 seul exemplaire avant le 31 janvier 2024.

Frais d'inscription : 5€ chèque ou espèces.

Nombre de pages maximum : 5

Une seule œuvre par candidat.

Thème retenu : La mer.

Mots obligatoires : Mille Sabords, en Rhuys et Yole

Règlement du concours

Chaque auteur présentera une seule nouvelle originale et inédite, la poésie sera hors concours, aucune note de bas de page ne sera admise. L'œuvre devra posséder un titre et les pages seront numérotées, même manuellement.

Les textes seront signés d'un pseudonyme. Cet anonymat sera mentionné sur une enveloppe fermée ou seront mentionnés à l'intérieur les noms, prénoms, âge de l'auteur et ses coordonnées.

Cette enveloppe, fermée par les soins de l'auteur, sera jointe au texte proposé.

Expédition : au plus-tard, le 31 janvier 2024.

Dépôt des textes : soit au local de l'association Aspa situé à la Criée de Port-Navalo le mardi matin ou le vendredi après-midi, soit à la Maison des associations dans l'urne mise en place pour le concours. Les envois postaux sont acceptés à l'adresse : ASPA - Maison des associations - BP 98 -56640 Arzon (pas de recommandé).

En aucun cas ceux-ci seront retournés. Prière de conserver l'original.

Les membres du CA de l'association comme le jury ne participeront pas au concours.

Le jury sera attentif aux critères suivants : Originalité, syntaxe, respect du thème.

Les organisateurs se réservent le droit de diffuser les résultats du concours dans la Mémoire Arzonnaise. Les gagnants autorisent gracieusement, la citation des noms et prénoms au présent concours dans la presse.

Les œuvres primées devront être libres de droits pour publication.

La participation entraîne la pleine adhésion à ce règlement sans réserve de décision du jury.

La remise des prix se fera courant mars à Arzon.